



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 12-avr.-2021

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's High Strength Liquid Induction Cleaner

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 69111

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Utilisations déconseillées All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Adresse du fabricant

Fabriqué et distribué par:

Distributeur

Également distribué par:
Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924

International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003583

Adresse e-mail: EHS@itwproap.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Inhalation (gaz)	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement

Danger

Nocif par inhalation
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Peut irriter les voies respiratoires
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Liquide et vapeurs extrêmement inflammables



Aspect Clear liquid Colorless to light
yellow liquid

Physical state Liquid

Odeur Forte

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuel requis
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
Tenir au frais

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Chemical name	Numéro CAS	% massique
Alcool isopropylique	67-63-0	10 - 30
Xylènes	1330-20-7	10 - 30
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	10 - 30
Éthylbenzène	100-41-4	7 - 13
N,N-dimethyl 9-decenamide	1356964-77-6	7 - 13
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	3 - 7
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	0.1 - 1

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents comburants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Chemical name	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Alcool isopropylique 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m ³
Xylènes 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m ³	-
Éthylbenzène 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m ³	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m ³

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Information on basic physical and chemical properties

Physical state Liquid
Aspect Clear liquid Colorless to light yellow liquid
Odeur Forte
Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	No information available	
Point de fusion / point de congélation	No information available	
Point / intervalle d'ébullition	No information available	
Point d'éclair	9 °C / 48 °F	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	

Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	0.85
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Solubilité(s)	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	No information available
Hyphen	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	2 cSt
Viscosité dynamique	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible
TDAA (Température de décomposition auto-accélérée)	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune information disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents comburants forts

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Chemical name	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcool isopropylique 67-63-0	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h
Xylènes 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
Solvant naphta aliphatique moyen	> 25 mL/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Rabbit)	> 13 mg/L (Rat) 4 h

(pétrole) 64742-88-7			
Éthylbenzène 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.2 mg/L (Rat) 4 h
N,N-dimethyl 9-decenamide 1356964-77-6	= 550 mg/kg (Rat)	-	-
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) 64742-89-8	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	-
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	= 350 mg/kg (Rat)	-	-

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules Aucune information disponible.

germinales

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Chemical name	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Alcool isopropylique 67-63-0	-	Group 3	-	X
Xylènes 1330-20-7	-	Group 3	-	-
Éthylbenzène 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - *Cancérogène pour l'animal*

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupes 2B - *Cancérogène possible pour l'Homme*

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - *Présent*

Target organ effects Central nervous system, Eyes, Respiratory system, Skin.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 3480 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 2954 mg/kg

ETAmél (inhalation-gaz) 6173 mg/l

ETAmél 4.6 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin selon le Ministère des transports des États-Unis.

Écotoxicité

0.315 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

No information available.

Mobilité

Aucune information disponible.

Chemical name	Coefficient de partage
Alcool isopropylique 67-63-0	0.05
Xylènes 1330-20-7	2.77 - 3.15
Éthylbenzène 100-41-4	3.118

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis U239 D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Chemical name	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
Alcool isopropylique 67-63-0	Toxic Ignitable
Xylènes 1330-20-7	Toxic Ignitable
Éthylbenzène 100-41-4	Toxic Ignitable
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	Toxic Corrosive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque :

DOT

ONU/n° d'identification UN 1993
Nom d'expédition Combustible liquid, n.o.s, (contains xylene and isopropanol), Quantité limitée (LQ)
Transport hazard class(es) 3
Groupe d'emballage II
Polluant marin Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin selon le Ministère des transports des États-Unis.

IATA

UN number or ID number UN 1993
Nom d'expédition Combustible liquid, n.o.s, (Contains xylene and isopropanol), Quantité limitée (LQ)
Transport hazard class(es) 3
Packing group II

IMDG

UN number or ID number UN 1993
Nom d'expédition Combustible liquid, n.o.s, (Contains xylene and isopropanol), Quantité limitée (LQ)
Transport hazard class(es) 3
Groupe d'emballage II

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Non répertorié
ENCS	Est conforme
IECSC	Non répertorié
KECL	Non répertorié
PICCS	Non répertorié
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Chemical name	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Alcool isopropylique - 67-63-0	1.0
Xylènes - 1330-20-7	1.0
Éthylbenzène - 100-41-4	0.1

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Acute health hazard	No
Danger chronique pour la santé	Non
Fire hazard	No
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Reactive Hazard	No

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Chemical name	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Xylènes 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	X	X	X
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	1000 lb	-	-	X

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Chemical name	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
---------------	--	---	--------------------------------------

Xylènes 1330-20-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Chemical name	Proposition californienne 65
Éthylbenzène 100-41-4	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Chemical name	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Alcool isopropylique 67-63-0	X	X	X
Xylènes 1330-20-7	X	X	X
Éthylbenzène 100-41-4	X	X	X
Eau 7732-18-5	-	-	X
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Health hazards 2 **Health hazards** 2 **Instability** 0 **HMIS**
Health hazards 2 **Physical hazards** 0 **Protection individuelle** B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
 HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 12-avr.-2021

Avis de non-responsabilité

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

Fin de la Fiche de données de sécurité